

l'Île-de-France décryptée par les experts de l'**Institut Paris Region**

19 septembre 2019 - #97



LES CAHIERS N° 176 DE L'INSTITUT PARIS REGION Les villes changent le monde

Selon les Nations unies, près des deux-tiers de la population mondiale habiteront en zone urbaine dans 25 ans. Aujourd'hui estimés à 4,2 milliards, les urbains devraient être 5 milliards en 2030 et 6,7 milliards en 2050. De New York à Paris Île-de-France, de Tokyo à Copenhague, de Singapour à Medellín, les métropoles inventent, à toutes les échelles, de nouvelles trajectoires de développement pour associer compétitivité économique, régénération urbaine, inclusion sociale, frugalité énergétique et résilience climatique. Et ce faisant, elles changent le monde.

Ce numéro des Cahiers met en lumière des stratégies et des initiatives particulièrement inspirantes pour répondre aux enjeux fondamentaux du (Très) Grand Paris.

Lire le cahier n° 176



MOBILITÉ

L'Île-de-France, territoire cyclable

Avec près de 6 000 km de linéaire, les aménagements cyclables poursuivent leur progression en Île-de-France, principalement dans les zones urbaines avec une évolution de 35 % des aménagements dédiés entre 2016 et 2019. Parallèlement, les collectivités locales se sont emparées de l'outil d'apaisement de voirie, permettant d'apporter une plus grande sécurité à moindre coût, tant pour les cyclistes que pour les piétons et la circulation automobile. Entre 2016 et 2019, ce type d'aménagement de voirie a quadruplé sur le territoire régional, passant de moins de 900 km à plus de 4 400 km.

Lire le dossier

HABITER AUTREMENT

Dissocier le bâti du foncier pour des logements à prix abordables

Avec la création des organismes fonciers solidaires



(OFS), un nouveau modèle de développement d'une offre de logements abordables se met en place. Sa singularité ? La dissociation entre le bâti, propriété du ménage, et celle du sol dont l'OFS reste détenteur et le ménage locataire. Rendue possible grâce à un nouveau type de bail, cette dissociation permet aux acquéreurs modestes d'accéder à la propriété à moindre coût. Il se présente comme une alternative immobilière pouvant répondre à des problématiques territoriales diverses, notamment par la garantie dans le temps de la vocation sociale du parc. Il rencontre ainsi aujourd'hui un vif écho dans les zones tendues où il apparaît comme un levier nouveau pour y maintenir les classes moyennes.

Lire la chronique



ENVIRONNEMENT

Comment devenir un « Territoire engagé pour la nature » ?

L'ARB Île-de-France, département de L'Institut Paris Region, est en charge de l'animation régionale du dispositif « Territoire engagé pour la nature ». L'agence est à l'écoute des besoins des collectivités franciliennes pour faciliter leur mise en relation avec des acteurs techniques et les orienter vers les financements les plus adaptés à leurs projets.

Un nouvel appel à candidature est ouvert jusqu'au 30 septembre 2019. Les collectivités qui souhaitent s'engager doivent répondre à un questionnaire permettant de faire l'état des lieux de leurs pratiques actuelles et de leurs projets en matière de protection et de restauration de la nature. Les résultats seront rendus à l'automne 2019.

En savoir plus sur le dispositif



CANTÉ

Quels outils pour suivre la santé au travail à l'échelle régionale?

L'observation régulière et structurée de la santé au travail, tant du point de vue des expositions professionnelles que de celui des problèmes de santé associés, constitue une aide précieuse pour l'orientation des actions de prévention. Ce travail réalisé par l'ORS île-de-France, département de L'Institut Paris Region, fait l'inventaire et la synthèse des différents outils existant en France métropolitaine pour observer la santé au travail à un niveau régional.

Huit régions ont réalisé des tableaux de bord sur la santé au travail. Leur expérience peut être très utile à la conception de nouveaux tableaux de bord régionaux,

tels que le projette la Direccte Île-de-France.

Lire l'étude



CARTE THÉMATIQUE RÉGIONALE

Situer les aménagements cyclables en Île-de-France

Cette carte régionale inventorie l'ensemble des voiries cyclables : $1\,854~\rm km$ de pistes cyclables, 999 km de bandes ou couloirs de bus, $2\,120~\rm km$ de chemins mixtes ou voie verte et quelque 829 km de doubles-sens cyclables. Les 3 612 km de zones ou voies de circulation apaisée et les 356 stationnement vélo en gare sont également représentés sur la carte.

Voir la carte

AGENDA

Jusqu'au 20 septembre 2019 Exposition à L'Institut Paris RegionVélomania - Portraits photographiques de cyclistes par Antoine Repessé

26 septembre 2019 Formation pour les élus

Restaurer et valoriser la nature en ville





Nos formations | Médiathèque Françoise Choay



devient



L'Institut Paris Region

15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15 Tél. : 01 77 49 77 49

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Se désinscrire